

<b>ASSOCIATION DU MARCHE AUX BESTIAUX</b>  <b>1 rue de la mairie 59400 Cauroir</b>	<b>Règlement Animaux Boucherie Concours La Toussaint 2019</b>	<b>Samedi 12 Octobre 2019</b>
--	---	-------------------------------

*Le 06 Aout 2019,*

**Déroulé du Samedi 12 Octobre 2019 – Concours La Toussaint 2019.**

Au Marché aux bestiaux, Avenue Marechal de Tassigny 59360 Le Cateau Cambrésis.

Le concours est ouvert aux éleveurs, engraisseurs et négociants disposant d'un cheptel Français.

Tous les animaux participant aux concours devront présenter toutes les garanties sanitaires conformes aux directives de la Direction des Services Vétérinaires.

(Certificat sanitaire à remplir par votre vétérinaire et à renvoyer au GDS de votre département)

Uniquement les cheptels conformes en IBR peuvent présenter des bovins.

**REGLEMENT BOVIN**

1. Toutes les races à viandes peuvent concourir ;

<b>Race</b>	<b>Code</b>
Charolaise Cularde	CH C
Charolaise Non cularde	CH
Parthenaise	PART
Blonde Aquitaine	BA
Limousine	LIM
Aubrac	AU
Fleur Aubrac	F AU
Rouge des Près	RDP
Croisée Blanc Bleu	DIV BB
Croisée toute race	DIV
Banc bleu	BB
Autre	Autre

*Ouverture également autres races par exemple Salers, Normandes, Angus, Gascogne etc...*

*Sont les bienvenues.*

**Animaux nés, élevés et engraisés en France - Classement E et U obligatoire**

1. Tout exposant devra être propriétaire de l'animal depuis 3 mois au moins avant la date de concours.

**(Soit avant le 12 Juillet 2019)**

2. Le double bouclage des animaux est obligatoire.

3. L'association n'est pas responsable des accidents pouvant survenir pendant le concours. Les animaux restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs propriétaires.
4. Les animaux doivent être propres, exempts de parasites externes (exemple galle, darte, etc.), tondus, de bons aplombs et absence de plaie (sang).  
Le Président du jury a tous pouvoirs de déclasser un animal (santé, conformation et aspect).
5. Seuls les animaux munis d'une carte verte sont admis à concourir.
6. Les animaux doivent être obligatoirement attachés avec les cordes remis au moment de l'inscription.
7. Les prix par catégorie

Grand Prix Excellence
Prix Excellence
Grand Prix Honneur
Prix Honneur
1 <sup>er</sup> Prix
2 <sup>ème</sup> Prix
3 <sup>ème</sup> Prix
Participation

Seuls les Grands prix d'Excellence et seuls les génisses, les vaches -5ans et les bœufs de race cularde pourront concourir pour les prix de championnat.

8. Une seule plaque sera attribuée par animal primé, la demande d'une seconde plaque doit être validée par l'association et le coût est à la charge du demandeur (apporteur ou acheteur).
9. Répartition catégorie/code

Catégorie	Code
<b>Vaches +5 ans</b>	V+5
<b>Vaches -5 ans</b>	V-5
<b>Génisses +3 ans</b>	G+3
<b>Génisses -3ans</b>	G-3
<b>Bœufs +3 ans</b>	B+3
<b>Bœufs -3 ans</b>	B-3
<b>JB - de 24 M</b>	JB
<b>Veau Gras</b>	Veau

10. Prix de Championnat
  - Femelle Toute race -5ans
  - Femelle Blanc Bleu et croisée blanc bleu -5 ans
  - Bœuf Toute race
  - Bœuf blanc bleu et croisé blanc bleu
  - Grand Prix du Jury toutes catégories et toutes races confondues

11. Droits inscription

**50€/Bovin.**

**30€/Veau.**

## **REGLEMENT OVIN**

12. Un lot => Soit une bande de 5 agneaux hétérogènes de mâles et femelles mélangés
13. Toutes les races à viandes

<b>Race</b>
Texel
Ile de France
Suffolk
Charolais
Croisé

### ***Animaux nés, élevés et engraisés en France***

14. Le double bouclage des animaux est obligatoire.
15. L'association n'est pas responsable des accidents pouvant survenir pendant le concours. Les animaux restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs propriétaires.
16. Les animaux doivent être propres, exempts de parasites externes et de bons aplombs. Le Président du jury a tous pouvoirs de déclasser un animal (santé, conformation et aspect).
17. Les prix par bande X 5 animaux

Prix Championnat
Grand Prix Excellence
Prix Excellence
Grand Prix Honneur
Prix Honneur
1 <sup>er</sup> Prix
2 <sup>ème</sup> Prix
3 <sup>ème</sup> Prix
Participation

#### **+ Grand Prix du Jury toutes catégories et toutes races confondues**

Seuls les Grands prix d'Excellence pourront concourir pour les prix de championnat.

18. Une seule plaque sera attribuée par bande de 5 animaux primés, la demande d'une seconde plaque doit être validée par l'association et le coût est à la charge du demandeur (apporteur ou acheteur).
19. Droits inscription

**25€/**

**Bande 5 agneaux mâle et femelle.**

→ **Inscription avant le 13 Septembre 2019.**

**Après cette date aucune inscription ne sera acceptée.**

Tous les participants devront envoyer par courrier, leur dossier inscription avec la photocopie **recto verso du DAUB Bovin + chèque de participation.**

**A l'adresse suivante ;**

**Alexandre Henniaux Moulin d'Herpies 9, Chaussée Brunehaut 59 222 Bousies**

**Pour toute information complémentaire ;**

**Vous pouvez joindre**

**Monsieur Jean Nestor Lesnes                      06 86 43 23 52**

**Monsieur Alexandre Henniaux                      06 86 49 08 09**

20. Horaire.

Arrivée des animaux à partir de 3H30.

Les animaux devront être préparés et attachés pour 7H30.

Jury 8H00 – 9H30.

Classement championnat.

Vente à l'issue de la remise des résultats

**ENVIRON    10H30 Vente Ovin    11H00 Vente Bovin**

**Fin du concours 15H00 Mise à disposition des plaques**

**ATTENTION Les animaux ne pourront être chargés en camion avant cette heure.**

21. L'organisation se réserve le droit de réduire le nombre d'animaux par apporteur, Jusqu'au 30 Septembre 2019.

<b>ASSOCIATION DU MARCHE AUX BESTIAUX</b>	<b>Dossier Inscription Concours Pâques Samedi 12 Octobre 2019</b>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">A Renvoyer avant le 13 Septembre 2019</div> <p><u>Par la poste</u>  <b>Alexandre Henniaux  Moulin d'Herpies  9, Chaussée Brunehaut  59 222 Bousies</b></p>
---	---	---

*Information/ Jean Nestor Lesnes 06 86 43 23 52 – Alexandre Henniaux 06 86 49 08 09*

**Tous les participants devront envoyer ce dossier inscription avec la photocopie recto verso du DAUB pour les Bovins + **chèque de participation** à l'ordre de l'association du marché aux bestiaux de Le Cateau.**

Nom Apporteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Numéro Cheptel :

Nombre de bêtes inscrites :

Droit inscription

50€/Bovin                    X \_\_\_\_\_

30€/Veau                    X \_\_\_\_\_

25€/Bande 5 Agneaux X \_\_\_\_\_

**DATE :**

**SIGNATURE :**

✓ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter

